



Information / Désinformation

Bataille des idées



Arguments médias pour les militants

2 juin 2016

n° 1

Majoritairement, l'opinion publique rejette la loi El Khomri et soutient le mouvement de contestation. Mais avec la généralisation du mouvement, tous les mauvais coups sont permis pour stigmatiser les grévistes et les syndicats, en particulier la CGT. Parce qu'il ne faut pas sous-estimer ce déferlement de haine auprès des salarié-e-s et surenchérir aux provocations, faisons appel à l'intelligence et au bon sens pour ne pas tomber dans leur piège. Voici quelques arguments.

Loi Travail

Sur le fond, cette loi ne peut pas être bonne car elle part du principe que les droits des salarié-e-s sont des privilèges !

Durcissement, radicalisation, blocage

- C'est le gouvernement qui se radicalise en utilisant le 49.3 pour faire taire la rue et empêcher le débat démocratique.
- Après trois mois de mobilisation à l'appel de sept organisations syndicales, comme le gouvernement reste sourd, les organisations syndicales ont adressé un courrier au Président de la République. Qui bloque quoi ?
- Il y a une généralisation du mouvement. De plus en plus de secteurs et d'entreprises entrent dans la grève.

Prise d'otage...

- Qui prend en otage ? Quand certains grands patrons exigent des baisses de salaire ou des suppressions de jours de RTT sinon ils ferment l'entreprise, ne font-ils pas du chantage aux salarié-e-s ? Autre exemple, le chantage du patron de Total qui, au bout de deux jours de grève, menace de délocaliser ?
 - Les salarié-e-s et notamment ceux des services publics ont à cœur leur mission de « service au public » justement. Quand ils se battent pour leurs conditions de travail, c'est pour le bien des usagers. Par exemple, pour les transports en commun, les retards quotidiens sont davantage la conséquence des coupes budgétaires (entretien, investissements, ...) que la faute des salarié-e-s, qu'ils soient syndicalistes ou pas.
-

**Grève, droit de grève, grévistes
« privilégiés »...**

- On ne fait pas grève pour se faire plaisir. Les salarié-e-s ont du mal à boucler leur fin de mois depuis trop longtemps, vous pensez qu'ils peuvent se priver de plusieurs jours de salaire ?
- Je vous invite à venir voir comment une grève se décide dans une entreprise. Ce sont les salarié-e-s réunis en AG qui votent les initiatives.
- Valls se réfugie derrière la Constitution pour légitimer l'utilisation du 49.3, mais il fustige les grévistes. Le droit de grève est légal et légitime.
- Exercer le droit de grève, occuper une usine, s'opposer à la loi travail, ... c'est archaïque pour Valls et consort. Mais travailler une semaine à 45 h et la suivante 18 h, c'est moderne ; le travail au noir, c'est moderne ; payer moins d'impôt (donc ne plus contribuer à la solidarité nationale), c'est moderne... ?

**« Vous mettez les Français [qui
veulent travailler] dans la
galère... »**

Tous les citoyen-ne-s, sauf ceux qui jouent au CAC40, galèrent. Il faut arrêter de diviser, d'opposer les salarié-e-s du public et du privé, les salarié-e-s aux chômeurs, ...

Qui met en péril l'économie ?

À chaque fois qu'un mouvement social s'installe, l'argument du « coût de la grève » revient. Or, des études de l'Insee ont montré que les effets sont marginaux (en 1995, par exemple, pour vingt-deux jours de grève totale, l'impact sur l'économie a été de 0,2 point du PIB sur un trimestre).

***« Vous mettez les petites
entreprises, les artisans en
difficultés ... »***

Serait-il possible de parler, sans tabou, des vraies difficultés des PME et TPE ? la pression des multinationales pour produire toujours moins cher, les difficultés pour obtenir des crédits, ou même pour appliquer le Code du travail... [rappel taux d'imposition des TPE/PME par rapport aux entreprises du CAC40 ?

***Les syndicats prendront la
responsabilité d'un retour de la
hausse du chômage***

La petite chanson « ça va mieux » depuis quelques semaines est intenable pour la majorité silencieuse. Statistiquement oui, le chômage baisse, mais la réalité est-elle celle-là quand les ménages souffrent au quotidien des conséquences des politiques d'austérité et de la faiblesse des salaires.

Sur la pénurie d'essence

Il y a une contradiction. On parle de pénurie, mais dans le même temps, il y a eu des records de consommation (jusqu'à 500 % en plus dans certaines régions). De plus, on peut s'interroger sur qui organise la pénurie, sachant qu'en quatre jours (du 20 au 24 mai exactement), les trois principales chaînes télévisées ont consacré 106 reportages à la « pénurie d'essence ». En comparaison, combien de reportages sur les salarié-e-s en lutte pour préserver leur emploi ?

**Le mouvement s'essouffle /
c'est toujours les mêmes,...**

Le mouvement ce n'est pas seulement les manifestations, c'est aussi les piquets de grève, les assemblées générales de salarié-e-s dans les entreprises, les initiatives dans les entreprises. Dans ce cas, les salarié-e-s ne sont pas dans les manifestations, ne sont pas dans la rue et donc non comptabilisé-e-s.

Si on prend les chiffres de la police, pour éviter de polémiquer, jeudi 19 mai, à Paris, la préfecture annonce 12 000 manifestant-e-s. Une semaine après, le 26 mai, elle annonce 18 000.

**Un mouvement minoritaire /
CGT seule / légitimité du
mouvement**

- Qui est minoritaire quand tous les sondages pointent qu'une majorité de Français rejette cette loi ?

Qui est minoritaire quand des syndicalistes d'entreprises viennent en manifestation alors que leurs organisations nationales approuvent la loi ? [Par exemple, l'UD CFTC du 66 est dans le mouvement depuis le début].

La minorité de blocage, c'est le gouvernement qui a fermé la porte du dialogue social.

- Est-ce que défendre l'emploi et le travail, c'est être minoritaire ? Au contraire ! Toutes les réformes du travail des dernières années ont cassé les droits des salarié-e-s. Est-ce que cela a aidé l'économie ? non ! Et pas seulement en France, mais aussi en Espagne, en Grèce, en Italie, ... où les droits des salarié-e-s ont été sacrifiés au nom du bien être de l'économie. Ce sont les salaires, et donc la consommation, donc la production, qui font vivre l'économie.
- Qui est le plus légitime ? Un président qui veut imposer des lois pour lesquelles il n'a pas été élu ? Un gouvernement qui a recouru au 49.3 faute de majorité dans ses propres rangs ? Ou la CGT qui s'appuie sur ses adhérent-e-s, des milliers de salarié-e-s en grève ou en action et 70 % de l'opinion française ?
- Pourquoi un tel acharnement contre la CGT ? Pourquoi en avoir si peur si vous considérez qu'on est minoritaire ? Peut être a-t-on besoin de « préciser » que la CGT n'appuie pas sur un bouton pour déclarer la généralisation de la grève !
- « Attaquer les syndicats, c'est attaquer les salariés »/ Dixit le twitt du futur président François Hollande le 6 avril 2012.

« La CGT fait sa loi »

- Non ce n'est pas la CGT qui gouverne, c'est encore le gouvernement. Mais la vraie question qui est posée, c'est pour qui le pays est-il gouverné ? Les patrons du CAC 40 et les banques ou les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, retraité-e-s ?
 - Ce n'est pas non plus les grands patrons du Medef qui nous imposent leur loi ! Or, sans attendre le vote de la loi El Khomri, le patronat est dans les starting block, dans toutes les négociations de branches en cours actuellement, pour revenir sur les garanties collectives des salarié-e-s dans le cadre de la loi.
 - La CGT ne fait pas sa loi, elle demande à être écoutée. Or, il n'y a pas eu de concertation en amont de la loi. La CGT a appris son contenu dans la presse ! La CGT est ouverte à un vrai dialogue social. Elle a des propositions pour construire un Code du travail du XXI^e à partir de ce qui se passe dans les entreprises et des aspirations des salarié-e-s (sécurité emploi formation, 32 h, nouveau statut du travail salarié, ...). Par exemple, dans la métallurgie, dans le cadre de la négociation emploi, nous avons rédigé un projet alternatif.
-

**Comparaison des syndicats
« contestataires »
« réformistes » ou
« partenaires » en France
et en Europe**

- Au niveau Européen : comparaison n'est pas raison. Mais si l'on veut aller sur ce terrain, est-ce que c'est bon pour les salarié-e-s ? peut-on parler de progrès, quand les retraité-e-s allemand-e-s sont obligé-e-s de faire des petits boulots pour survivre ? Peut-on parler de progrès quand l'Angleterre propose des contrats de travail 0H ? (faire référence aux films du réalisateur anglais Ken loach -qui vient de recevoir la Palme d'Or à cannes- qui décrit très bien les conséquences de la casse du marché du travail).
- Concernant le positionnement des autres organisations syndicales : La division des syndicats, ce n'est jamais bon pour les salarié-e-s. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous sommes attachés au dialogue social, à la négociation. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous regrettons l'absence de concertation sur la loi travail. Les échanges nous permettent de partager nos arguments et d'aboutir, si possible, à un consensus pour des positionnements communs. C'est ce qui se passe dans certaines entreprises ou branches
- Toujours sur le jeu qui consiste à diviser le mouvement syndical ; attention à ne pas occulter le fait qu'il y a des syndiqué-e-s qui sont en désaccord avec le positionnement de leur organisation qui manifestent aujourd'hui à côté de la CGT, FO, SUD, la FSU, l'UNEF, UNL...
- **France « Pays de la grève »/ Quelle image renvoie-t-on à l'internationale ?** Ce n'est pas parce que les médias français n'en parlent pas qu'il n'y a pas de mobilisations et des grèves dans les autres pays ! En Belgique, par exemple, le «front commun» des syndicats (FGTB, CSC et CGSLB) a organisé, le 24 mai, une manifestation à Bruxelles et une grève notamment dans les transports et les services publics contre le projet de réforme du temps de travail.
- La CGT, c'est d'abord des milliers de militant-e-s sur le terrain qui se battent pour obtenir de meilleures conditions de travail, sont mobilisés pour faire appliquer le Code du travail, pour demander des augmentations de salaires, De plus, combien d'emplois en CDI ont été créés grâce à la CGT (par exemple, les camarades d'Airbus Nantes ont fait un remarquable travail de terrain pendant plusieurs années pour faire requalifier des intérimaires en CDI). Combien d'entreprises ont été sauvées grâce à l'engagement de la CGT (exemples de Fralib, la réparation navale marseillaise, ou celle de Brest,...). Enfin, nous portons pour l'avenir, des projets de développement industriel (exemple : imagerie médicale chez Thales ou station de stockage d'énergie par pompage Redenat).

Macron / Mépris

Le ministre Macron propose de travailler pour se payer un costume, mais met en place des bus low cost pour les Français-es qui n'ont pas les moyens de voyager en train ! C'est la version XXI^e siècle de la fameuse phrase qui aurait été déclarée par la Reine Marie-Antoinette : « si le peuple n'a pas de pain, qu'il mange de la brioche ».

Avant de se payer des costumes, une majorité de salarié-e-s travaille aujourd'hui pour se payer un toit, à manger et payer ses factures. Et surtout, il faut que M. Macron prenne conscience qu'il faut plusieurs mois de salaires à un travailleur pour se payer des costumes que les grands banquiers portent !

Limitation salaire des patrons

Le discours qui nous est servi :

Limiter ? C'est compliqué car ils risqueraient de partir à l'étranger.
Augmenter les salaires des ouvriers ? impossible car les grands patrons trouveraient moins cher à l'étranger.

Résultat des courses : toujours les mêmes gagnants, toujours les mêmes perdants ; c'est ça la mondialisation !

« Problème de communication »

C'est toujours le même argument qui ressort lorsque le peuple n'est pas en accord avec le gouvernement (rappel réforme des retraites 2010 ou référendum sur le traité constitutionnel européen).
